

Concernant le jd que propose P1 avec Columbia

Par **Mobibop**, le **23/11/2016** à **23:09**

https://www.univ-paris1.fr/ws/ws.php?_cmd=getFormation&_oid=UP1-PROG46747&_redirect=voir_presentation_diplome&_lang=fr-FR

Voici ci-dessus un projet que je me suis fixé pour l'avenir, cependant je n'ai pas exactement très bien saisi son programme notamment les modalités d'inscription.

Le site nous indique qu'il faut être minimum bac +3 pour pouvoir y rentrer cependant le diplôme délivré est un bac +3 aussi. Ceci me laisse perplexe, pouvez-vous m'expliquer ce schmilblick? merci!

Par **antmar**, le **24/11/2016** à **03:28**

C'est un beau projet, mais qui a un certain coût, Paris I ne prenant pas en charge la totalité des frais d'inscription à Columbia, ni évidemment les frais sur place (logement, etc.).

Il est tout à fait normal qu'il faille un niveau licence pour y rentrer, puisqu'aux États-Unis il n'est pas possible de s'inscrire en J.D. avant d'avoir validé 3 ou 4 ans d'undergraduate studies. La licence française est généralement considérée comme un Bachelor of Laws (LL.B.), c'est-à-dire un undergraduate degree en droit.